

Nommer la discrimination pour précarité sociale bientôt possible

À l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, lundi 17 octobre, ATD Quart Monde dévoilera le nom retenu pour désigner la discrimination pour précarité sociale. Cette annonce fait suite au vote unanime de la loi qui a introduit cette discrimination dans la législation française le 14 juin 2016.

Sondage

Lors du vote de la loi à l'Assemblée nationale, ATD Quart Monde a lancé une mobilisation sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#UnNomPourDireNon** afin de recueillir des suggestions. Six propositions se sont imposées et ont été soumises au vote des internautes : **Classisme, Paupérophobie, Pauvrophobie, Pauvrisme, Ptochophobie et Misérophobie**. La dénomination choisie devra être forte et simple à la fois pour être comprise de tous et faciliter son usage. L'objectif final est de faire entrer officiellement ce néologisme dans le dictionnaire, ce qui nécessite 30 000 occurrences du mot.

Un nom pour gagner un combat

ATD Quart Monde se bat depuis 2009 pour faire reconnaître cette discrimination qu'elle constate tous les jours sur le terrain mais que beaucoup ont du mal à admettre. Ce néologisme permettra de rendre visible la discrimination pour précarité sociale de même que les mots racisme, homophobie et xénophobie qualifient des discriminations reconnues et inacceptables.



01 42 46 01 69

Typhaine Cornacchiari

06 18 05 29 83

Leslye Abarca

06 28 61 69 05

communication

@atd-quartmonde.org

twitter.com/ATDQM

facebook.com/ATDQM